

EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

12^e séance du mardi 25 janvier 2022

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Le Conseil communal de Lausanne

-	vu le postulat de M ^{me} S	Sara Gnoni	et consorts : «	Pour que la	Ville de l	Lausanne rejoigne
	l'appel du Rhône » ;					

- ouï la discussion préalable;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi vingt-cinq janvier deux mille vingt-deux.

Le président :

Le secrétaire :